COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/12/2021

Convocation du 13/12/2021

<u>Présents</u>: Michel FRISON, Daniel ALLARD, Michel MOYNIER, Paul BASSA, Amandine FIOT, Bruno LAROCHE, Vincent RICHE, Frédérique PASQUALI BARTHELEMY Olivier CHIENNO, Mélanie COURCIER

Pouvoirs:

Steeve PEYRON donne pouvoir à Michel FRISON Marie BAILLARD donne pouvoir à Michel FRISON Isabelle LAMICHE donne pouvoir à Michel MOYNIER

Absentes excusées: Geneviève MARTIN, Delphine THAENS,

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 02/12/2021 : vote à l'unanimité
- 2)) <u>Secrétaire de séance</u> : Frédérique PASQUALI BARTHELEMY (élue à l'unanimité)

3) <u>Délibérations</u>

N 2021.100

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022. DSIL 2022. FRAT-REGION AMENAGEMENT DES ABORDS DU LAC. 2 EME TRANCHE.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux prévus aux abords du lac. La première tranche de travaux devrait démarrer dès l'automne 2022, il convient donc d'approuver le plan de financement ainsi que les demandes de subvention pour la deuxième tranche.

Cette tranche comporte les travaux suivants :

- Aménagement de l'entrée nord du lac avec création et réaménagement de parkings
- Création d'un nouvel accès depuis le village en relation avec la voie verte de l'Argentière-la Bessée

Le montant total des travaux s'élève à 651 205 euros HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter des financements de l'Etat dans le cadre de la DETR et de la DSIL 2022 ainsi que de la Région dans la cadre du FRAT 2022 en adoptant le plan de financement suivant :

Montant des travaux		651 205 euros HT
Subvention ETAT DETR 2022	40 %	260 482 euros
Subvention ETAT-DSIL 2022	10 %	65 120 euros
Subvention REGION-FRAT 2022	30 %	195 362 euros
Autofinancement communal	20 %	130 241 euros

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuvent l'exposé du Maire.
- Sollicitent des financements de l'Etat dans le cadre de la DETR et de la DSIL 2022 ainsi que de la Région dans le cadre du FRAT 2022 en adoptant le plan de financement cidessus.

N 2021.101

OBJET : MODALITES D'ATTRIBUTION DE CADEAUX POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'afin de pouvoir offrir un cadeau au personnel communal dans le cadre d'évènements tels que les départs à la retraite, une mutation, une naissance, un mariage ou le noël des agents, il convient, à la demande du Trésorier, de voter une délibération.

Il propose donc aux conseillers municipaux de délibérer sur un montant maximum de 150 euros par agent.

En conséquence, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, :

- Valider le principe d'un cadeau offert aux agents titulaires ou non titulaires dans le cadre de ces évènements dans la limite de 150 euros.
- Préciser que ces crédits seront prévus au budget.

4) Questions diverses:

<u>Michel MOYNIER</u> va s'occuper auprès de la Communauté de communes du Pays des Ecrins du recensement de la signalisation touristique sur la commune.

L'adressage est en cours sur la commune et facilitera à terme la recherche d'adresses et la livraison du courrier par le facteur.

Travaux salle polyvalente : la recherche d'un charpentier est en cours pour procéder à l'isolation du toit avant l'isolation des murs. On constate une augmentation très importante du coût des travaux de charpente sur le haut du département. Au-delà de l'inflation des matériaux. Cette hausse, si elle n'est pas contenue, ne permettrait pas la réalisation de ces travaux.

Bruno LAROCHE: point de l'hôtel Fourrat. Une rencontre aura lieu lundi 20/12/2021 avec la Communauté de communes du Pays des Ecrins au sujet de l'avancement de la convention. Un rendez-vous doit avoir lieu prochainement avec un prestataire d'activités touristiques et sportives, qui souhaite délocaliser son siège social et pourquoi pas racheter la partie hôtel. Antoine Marache, architecte, a présenté une esquisse d'un projet d'aménagement de l'Hôtel Fourrat et des locaux annexes.

<u>Michel FRISON</u>: projet de centre équestre : un rendez-vous at été demandé avec la DDT au sujet de ce projet.

- Réponse négative à la demande de déclaration d'un particulier d'installer une activité Kayak près de la Durance avec une caravane pour habitation.
 - Le PLU n'accepte pas ce genre d'acticités et le P.P.R ne permet pas de logement sur la zone.
- Un bloc de boîte aux lettres pour les associations sera déposé pour les associations près de l'Espace Château, Lucéo a fait la même demande pour les entreprises situées sur son site.

- <u>Mélanie COURCIER</u> : un rendez-vous va être programmé avec le bureau d'études pour l'extension du groupe scolaire.
- Amandine FIOT: le schéma directeur d'eau potable a mis en avant la nécessité de faire des travaux sur le réseau pour renouveler les conduites fuyantes. Le montant des travaux prévus est de 900 000 euros subventionnés à 70 % avec le renouvellement de 100 compteurs par sur 5 ans. M. le Maire précise que le budget de l'eau dégage un excédent propre à financer ces futurs travaux.
- **Frédérique PASQUALI BARTHELEMY**: remercie toures les personnes (associations, CMJ, élus, particuliers...) pour leur implication dans l'organisation du marché de Noël cette année qui a été une réussite pour la première fois. L'Arbre de Noël s'est très bien passé aussi, les enfants étaient contents.

Séance levée à 20h15